



Cély
en Bière

Mairie de Cély-en-Bière

15 rue de la Mairie
77930 Cély

Standard : **01 64 14 24 34**

Mail : commune@cely.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi
8h30 à 12h30
et 13h30 à 17h00
vendredi : 8h30 à 13h30

La mairie est fermée le
MERCREDI

LE COURRIER CELYSIEN
Les Actions des Elus

Cély-en-Bière – Mai 2023

Chères Célysiennes, Chers Célysiens,

La Commission Communication est heureuse de vous présenter les actions des élus et les actualités de notre Village.

Commission Vie Scolaire et Périscolaire

La commission scolaire et la commission culture ont proposé aux élèves de l'école Amans Alexis Monteil deux projections de films, le mardi 18 avril et le jeudi 20 avril derniers.

Mardi 18 avril, un dessin animé tchèque, puis « Le ballon rouge » de Lucien Lamorisse et un Buster Keaton pour les maternelles et les CP.

Jeudi 20 avril, « Les 500 doigts du Dr T » de Roy Rowland pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.

Merci à l'équipe d'encadrement Gilles VERDIANI, scénariste et réalisateur (commission culture), Julien WAUTIER, critique de cinéma et Mathieu ROBINET, producteur et réalisateur qui ont préparé ces séances et donné de leur temps.

A l'issue des projections, des chocolats de Pâques ont été offerts à chaque classe.

Une dernière journée « Cinéma pour l'Ecole » est programmée le mardi 27 juin prochain.

En mai et juin, 6 séances d'initiation au golf sont prévues sur le site même :

3 séances pour les CP et 3 séances pour les CE1-CM1. Les élèves seront

encadrés par David SARAIVA, professeur au Golf de Cély, bien connu et apprécié des enfants. A cette occasion nous le remercions vivement pour son professionnalisme ainsi que Thibault LEMONNIER, Directeur du Golf, pour son accueil.

Dans le cadre de la commission périscolaire et à l'initiative de notre animatrice, Fabienne LOPES, des ateliers ludiques sont organisés pour les élèves de la garderie du soir : confections d'objets : paniers d'œufs de Pâques, lanternes pour le nouvel an Chinois ou de gâteaux, crêpes en février.

Commission Entretien du Village - Travaux

Voirie et Réseaux :

Réfection : Un regoudronnage a été effectué sur l'allée menant à la salle du Conseil est à l'entrée de l'école, un rebouchage de nids de poule dans quelques rues ainsi qu'une réfection de l'allée autour du tennis et du cheminement piéton sur la plaine de jeux de la Cantienne.

Réaménagement : Le réaménagement sur le CD 11, route de Saint Germain vient d'être finalisé, création d'un trottoir avec îlots de sécurité ainsi que sa végétalisation.

Espaces verts : Hors la végétalisation de l'entrée de Cély route de Saint Germain, de nombreuses plantations ont été faites : place des Acacias, place de l'Orme, devant le lavoir route de Fontainebleau. Les jeunes de l'IME (Institut Médico-Educatif) continuent de seconder les employés communaux sur les espaces verts. Encadrés de deux éducateurs ils sont présents sur le terrain trois jours par semaine, tous les mois jusqu'au mois de juillet puis reprise en septembre.

Déjections canines : Des distributeurs de sacs pour déjections canines sont installés en cinq points du village avec poubelles à proximité. Merci à tous les propriétaires de gentils compagnons de respecter trottoirs et pelouses ainsi que la plaine de jeux de la Cantienne dont profitent également petits et grands célysiens. Des cendriers sont à disposition des fumeurs afin d'éviter le grand nombre de mégots jetés çà et là.



Cély
en Bière

Ramassage des poubelles et déchets : Tout habitant de Cély peut obtenir une poubelle distribuée par le SMICTOM.

- Couvercle bordeaux : poubelle ordinaire
- Couvercle jaune : poubelle emballages
- Couvercle marron : poubelle déchets verts

Ces poubelles sont livrées en fonction du nombre de résidents de l'habitation et à l'adresse indiquée par le propriétaire. Ce service est gratuit.

Contact : 0 800 133 895 ou bien : smictom-fontainebleau.fr

Nouvelles consignes de tri : Dans le cadre des nouvelles consignes de tri entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023, des composteurs pour déchets de cuisine et de jardin peuvent être commandés auprès du SMICTOM.

Composteurs bois : 400 litres = 32 € / 800 litres = 39 €

Composteurs plastique : 400 litres = 25 € / 600 litres = 33 €

Ces composteurs sont livrés et montés gratuitement accompagnés d'un bioseau pour la cuisine. (même contact que ci-dessus).

Bâtiments :

Réhabilitation des ateliers municipaux réalisée conformément au projet initial (reprise en sous œuvre, isolation, peinture, menuiseries et électricité).

Remplacement des éclairages existants, intérieurs et extérieurs de l'école et du périscolaire par des éclairages LED.

Changement de deux chauffe-eaux par des ballons thermodynamiques dans l'école et le périscolaire.

Nettoyage et remise en état des toitures des petits bâtiments du village (abris bus, postes électriques etc).

A venir :

Travaux de réfection du mur d'enceinte du cimetière, porche et abri pour poubelles.

Réseaux : Les armoires d'éclairage public (routes de Saint Germain, de Fleury, de la Range et de la Mairie ont été remplacées. Les armoires d'éclairage public (rue de la Noirolle, chemin des Tardivois, rue du Bois Beaudoin et route de Melun) ont été remises en conformité.

Un audit du réseau électrique du village est actuellement en cours afin de réduire les coûts et l'impact environnemental.

A propos de l'éclairage urbain : Merci de nous signaler toutes anomalies de fonctionnement de l'éclairage public. Téléphone : 01 64 14 24 34 ou bien mail : commune@cely.fr. Indiquer les coordonnées des candélabres défectueux (étiquette métallique numérotée). L'intervention en sera plus efficace.

Décoration : Réalisation de deux fresques sur les postes de transformation, rue du Bois Beaudoin (thème « La Fontaine Saint-Marc »), rue de Fleury (thème « Le tacot de Seine-et-Marne »).

A venir : fresque sur les deux pignons de l'Ecole, côtés entrées.

Mobilier urbain : Vernissage et remise en état de tous les bancs en bois du village. Création d'un banc en pierre rue du Bois Beaudoin à côté du poste de transformation.

A venir : Un banc en pierre devant le mur du cimetière. Deux bancs en bois et une poubelle bois pour le terrain de pétanque. Un abri pour les tricycles de l'école maternelle.

Le petit plus avec la commission culture : Création d'une bibliothèque de rue dans l'abri bus rue de la Mairie.

Rappel des arrêtés de la Commune : Merci à tous les célysiens de bien vouloir respecter les arrêtés de la Commune concernant les réglementations :

« relative, aux bruits » - « relative, aux démarchages à domicile »

« relative, au brûlage des déchets » - « relative, aux déjections canines »

A consulter sur l'application de Cély ou bien sur le site : cely.fr



Cély
en Bière

Urbanisme : Notre village s'enrichit de nouveaux habitants. Quelques constructions apparaissent telles la création de petits lotissements : « Les jardins de Boigny » en voie d'achèvement chemin de Boigny, cinq maisons, rue la Fontaine Saint Marc et quelques autres. Nous invitons les futurs célysiens à venir se renseigner à la Mairie sur les règles d'urbanisme en vigueur et prendre aussi connaissance du fonctionnement des associations et de l'agenda des manifestations. Ils y trouveront le meilleur accueil.

Il est possible de consulter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur notre application et le site de Cély : Cely.fr.

Environnement : Afin de préserver l'environnement de notre village, la loi nous rappelle que : devant une maison individuelle l'entretien du trottoir jusqu'au caniveau incombe au propriétaire, au locataire ou à l'occupant à titre gratuit. Cet

entretien peut être délégué à une entreprise spécialisée.

De même il est obligatoire de procéder à la taille et l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public.

Commission Animation du Village

Sport : Le boulodrome de la plaine de la Cantienne bientôt enrichi de nouveaux bancs attend tous les joueurs de pétanque.

Avis aux amateurs de tennis, ils peuvent s'inscrire par mail : tc.cely@gmail.com

Attention : tous les sportifs de la plaine de jeux de la Cantienne sont invités à respecter les propriétés environnantes et à ne pas y pénétrer pour récupérer les ballons perdus.

Jeunesse :

Recensement militaire ou citoyen : chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser dans la Mairie de la commune de son domicile. Son recensement fait, il recevra une attestation. Il devra ensuite la présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans et inscription pour le permis de conduire).

Pour plus d'informations : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/f871

Séniors :

Activités et sorties : Après le beau succès remporté lors du déjeuner des Aînés, rendez-vous a été pris pour renouveler cette manifestation en décembre prochain.

Programmation à confirmer ultérieurement, le 10 décembre 2023.

Appel à tous : La commission jeunesse et séniors est ouverte à toutes propositions d'activités afin que chacun soit acteur de l'animation du village. Le but de cet appel est intergénérationnel.

Merci de bien vouloir déposer vos suggestions à l'accueil de la Mairie.

Culture :

Bibliothèque : création d'une bibliothèque de rue comme indiqué plus haut avec la collaboration de la commission travaux. Faites vivre cet échange de lectures, en empruntant et rapportant des livres et en déposant d'autres livres dans l'abri bus, devant la Mairie.

« Lire c'est voyager ; voyager c'est lire » Victor Hugo.

Cinéclub : Le ciné-club a bien démarré grâce à une équipe d'élus et de bénévoles, experts en la matière. La commission projette à court terme, l'achat d'un projecteur afin d'assurer le mieux possible les différentes projections, films et courts-métrages. Suivez sur l'agenda de l'application et du site de Cély, les dates des prochaines séances.



Cély
en Bière

Vie économique : cette rubrique est maintenant à votre disposition sous forme de répertoire dans votre application et sur le site Cély.fr. Elle vous fait ainsi connaître les différentes entreprises installées à Cély et leurs coordonnées. D'autres à venir pourront s'y adjoindre.

Vous y trouverez :

- Les Artisans d'Art : gravure, tapisserie...
- Les Artisans du bâtiment : maçons, plombiers, espaces verts...
- Les paramédicaux : kinésithérapeutes, infirmières...
- Les commerces : épicerie, pizzeria...
- Les services aux entreprises : formations, graphistes, transports...
- Les services aux particuliers : aides ménagères, aides à la personne...
- Garages automobile...
- Agence immobilière...
- Sport : golf ...
- Les commerces itinérants parking de la Mairie : Au P'tit Croq' : (croques monsieur) un mercredi sur deux, WAN May : (cuisine Thaï) tous les jeudis, Pizza Franky : (pizzas) tous les vendredis

N'hésitez pas à prendre contact avec nos entreprises célysiennes.

AGENDA :

- **Lundi 05 juin** : théâtre, les élèves de l'école Amans Alexis Monteil sont invités à assister au spectacle de fin d'année des ateliers théâtre et cinéma de Perthes-en-Gâtinais.
Théâtre : « La révolution des Contes » court métrage « Trouve ton métier » à 17h45 salle des Fêtes Yves DETROYAT.
- **Dimanche 11 juin** : Ciné-club court métrage, en première partie, réalisé par l'atelier cinéma de Perthes en-Gâtinais « il n'était plus une fois » suivi du film « la nuit américaine » de François Truffaut. Rendez-vous à 17h00, salle des fêtes Yves DETROYAT. Nous vous y attendons nombreux.
- **Samedi 17 juin** : Sortie des ados de Cély. Destination Wam Park, la Grande Paroisse, journée réservée aux jeunes de 12 à 17 ans. N'oubliez pas de vous inscrire. Contact : 01 64 14 24 34.
- **Samedi 17 et dimanche 18 juin** : Exposition d'Artisanat d'Art, « Les artisans au jardin » rendez-vous chez Caroline DELEPINE (graveur) 13 route de Milly à Cély-en-Bière.
- **Samedi 24 juin** : Fête du village et de l'école sur la plaine de jeux de la Cantienne. Jeux sportifs organisés par les élèves à partir de 10h. Pique-nique 12h30 et concert à 15h00. Tous les Célysiens sont invités à participer joyeusement à cette fête. Détails sur le site de Cély et l'Application.
- **Vendredi 7 juillet** : Début des vacances scolaires.
- **Dimanche 3 septembre** : Brocante annuelle de Cély ouverte aux particuliers et professionnels de 8h00 à 18h00, rue de la Mairie et chemin de la Messe. Possibilité de restauration. Inscrivez-vous dès maintenant. Contact : 06 59 50 20 3 35. Mail : c.loisirs.cely@gmail.com. Détails sur le site de Cély et l'application.
- **Lundi 4 septembre** : Rentrée Scolaire.

Attention : désormais le standard téléphonique de la Mairie est ouvert du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h30. En dehors de ces créneaux vous pouvez laisser un message sur notre boîte vocale en indiquant vos nom, téléphone et objet de votre appel ou adresser un mail à commune@cely.fr. Nous ne manquerons pas de vous rappeler. Pour toutes autres informations vous pouvez vous connecter sur le site internet Cély.fr.

(V. DESCHAMPS, C. QUERNE, N. BRULE, M. ARNOULT, G. GAUTIER, V. FAGES, J. LEBEGUE, J. RABIAN, G. PINHO, M. QUERNE, F. GAUTHIER, A. RUSCH, G. VERDIANI)

Le Maire Francis GUERRIER et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent de belles vacances.